

Berne, 17.12.2020

Le développement durable à l'Université de Berne
Rapport de développement durable 2018-19



b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Vice-rectorat de la qualité

**Office de coordination
pour le développement durable**

Le développement durable à l'Université de Berne

Rapport de développement durable 2018-19

Dr. Helen Plüss

Université de Berne
Dr. Helen Plüss
Office de coordination
pour le développement durable
Hochschulstrasse 6
3012 Berne
Suisse
www.nachhaltigkeit.unibe.ch

Table des matières

1.	Introduction	4
1.1	Vision de l'Université de Berne	4
1.2	Développement durable – La conception de l'Université de Berne.....	4
1.3	Rapport de développement durable	5
2.	Recherche	6
2.1	Profil de recherche	6
2.2	Promotion de la recherche	6
2.3	Une expertise scientifique entre dialogue et force d'innovation	7
2.4	Numérisation	10
3.	Enseignement.....	11
3.1	Éducation en vue du développement durable – La conception de l'Université de Berne..	11
3.2	Offre d'études.....	11
3.3	Intégration du développement durable dans tous les cursus	12
4.	Domaine opérationnel.....	14
4.1	Locaux.....	14
4.2	Consommation totale d'énergie.....	14
4.3	Sources d'énergie	15
4.4	Eau.....	15
4.5	Déchets	16
4.6	Alimentation durable	17
4.7	Neutralité climatique.....	17
4.8	Biodiversité.....	18
5.	Contexte professionnel et social	19
5.1	Égalité entre femmes et hommes.....	19
5.2	Diversité	21
5.3	Promotion de la relève	22
5.4	Conditions de travail.....	23
5.4.1	Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.....	23
5.4.2	Santé et sécurité	25
5.4.3	Formation continue.....	26

6.	Finances et gouvernance	27
6.1	Finances.....	27
6.1.1	Financement.....	27
6.1.2	Approvisionnement durable et placements financiers	27
6.2	Gouvernance.....	28

1. Introduction

1.1 Vision de l'Université de Berne

La vision de l'Université de Berne tient en six mots : LE SAVOIR EST SOURCE DE VALEUR.

La vision décrit la mission de l'Université de Berne et les développements de la société sur lesquels elle axe son travail.

Le savoir, l'une des principales ressources de notre société, va continuer à gagner en importance à l'avenir. Il est la clé qui permettra de résoudre les problèmes sociétaux et de surmonter les défis mondiaux. Les universités jouent un rôle essentiel dans le développement et la transmission du savoir.

L'Université de Berne entend transmettre les compétences nécessaires pour étendre les connaissances et les mettre à profit. À cet effet, elle pratique l'excellence dans la recherche comme dans l'enseignement. Elle propose également des formations continues et des services de haut niveau. Guidée par des intérêts scientifiques et les besoins de la société, l'Université de Berne définit de grands axes disciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires.

L'un de ces grands axes est le développement durable. L'Université de Berne mobilise tout son potentiel pour apporter une contribution majeure à l'étude et à l'organisation du développement durable.

1.2 Développement durable – La conception de l'Université de Berne

Le développement durable est un principe directeur optimiste, axé sur le long terme, régissant une évolution sociale elle-même centrée sur les individus et leurs besoins, leurs aptitudes et leurs actions. Il vise également une égalité sociale et économique intergénérationnelle et intragénérationnelle, tout en assurant le respect des limites écologiques de l'utilisation des ressources naturelles. Cette mission transversale requiert le concours des décideurs à tous les niveaux. La consultation et la participation sont par conséquent l'un des piliers de ce principe directeur. Dans l'idéal, l'ensemble des actrices et acteurs harmonisent leurs mesures et objectifs concrets dans l'esprit d'une vision globale. De ce point de vue, le développement durable est un processus continu de négociation et de compromis visant à peser et à harmoniser les divers intérêts écologiques, sociaux et économiques, et à régler à l'amiable les conflits d'objectifs dans un esprit de consensus. Cette participation suppose néanmoins que les acteurs et les actrices possèdent les connaissances nécessaires et puissent agir en conséquence ou aient les moyens de le faire. Outre des conditions-cadres institutionnelles appropriées, la clé réside dans la recherche et la formation.

1.3 Rapport de développement durable

Lieux de création et de transmission du savoir, les universités sont appelées à contribuer au développement durable dans la recherche et l'enseignement. En leur qualité d'entreprises, il leur est également demandé de veiller à une utilisation raisonnée des ressources écologiques, économiques et sociales. L'Université de Berne a mis en place un monitoring annuel qui englobe son engagement en faveur du développement durable dans la recherche, l'enseignement et le domaine opérationnel. Les résultats du monitoring sont publiés tous les deux ans dans le rapport de développement durable de l'Université de Berne. Le présent rapport présente les résultats du monitoring réalisé en 2018 et 2019.

2. Recherche

2.1 Profil de recherche

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'Université de Berne se concentre sur cinq thèmes prioritaires, qui revêtent une grande importance sur le plan social et scientifique. L'Université de Berne entend s'engager plus particulièrement dans ces domaines en s'appuyant sur ses compétences. Son modèle d'université généraliste jette les bases nécessaires pour traiter ces thèmes selon des approches disciplinaires très variées, avec le concours d'équipes interdisciplinaires ou transdisciplinaires. L'un de ces grands axes est le développement durable. L'Université de Berne mobilise tout son potentiel pour apporter une contribution majeure à l'étude et à l'organisation du développement durable. Elle propose en effet une recherche et un enseignement disciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires de haut niveau en se concentrant sur des sujets internationaux comme le climat, la gestion du changement international (nord-sud) et la réglementation du commerce international (trade regulation). La biodiversité, l'utilisation durable des ressources et les études de genre comptent également parmi les thèmes sur lesquels elle concentre ses travaux.

L'Université de Berne promeut la recherche sur le développement durable dans le cadre de centres de recherche interdisciplinaires spécialisés et dans les facultés à travers les chaires correspondantes. Les centres de recherche axant leurs travaux sur le développement durable sont les suivants :

- *Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement (CDE)*
- *Centre Oeschger de recherche en climatologie (OCCR)*
- *World Trade Institute (WTI)*
- *Centre interdisciplinaire pour les études de genre (IZFG)*

Avec le soutien du mécène et entrepreneur Hansjörg Wyss et du canton de Berne, l'Université de Berne a créé fin 2019 un nouveau centre de recherche : la *Wyss Academy for Nature*. Regroupant des spécialistes issus du milieu scientifique, du monde politique et de la société civile, le centre de recherche dans le domaine de la nature et de l'humain étudiera les conséquences du recul de la biodiversité, de l'accélération du changement climatique et de l'exploitation des ressources terrestres dans une approche innovante, durable et axée sur la pratique.

2.2 Promotion de la recherche

L'Université de Berne crée des conditions-cadres favorables à la recherche sur le développement durable. D'une part, elle promeut la recherche sur le développement durable dans le cadre de centres de recherche spécialisés et dans les facultés à travers les chaires correspondantes. D'autre

part, elle décerne des prix de recherche et promeut la recherche de manière innovante avec les coopérations de recherche interfacultaires.

- **Prix de la recherche** : l'Université de Berne décerne les prix de recherche suivants dans le domaine du développement durable :
 - **Prix de la recherche environnementale bernoise** : tous les deux ans, le prix de la recherche environnementale bernoise récompense de jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne pour des travaux exceptionnels apportant une contribution sociale essentielle à la compréhension des problématiques en lien avec l'environnement et le développement durable et leur solution ou jetant les bases de cette compréhension, tout en suscitant des pistes pratiques de réflexion. En 2019, le prix de la recherche environnementale bernoise a été décerné pour la douzième fois (récipiendaires : Dr. Clau Dermont et Michael Scheurer). Par ailleurs, les deux sponsors de longue date du prix, *Energie Wasser Bern (EWB)* et *CSL Behring AG*, se sont engagés jusqu'en 2022.
 - **Prix Barbara Lischetti** : décerné tous les 2 ans, le prix Barbara Lischetti récompense les jeunes scientifiques de l'Université de Berne pour la qualité de leur thèse, qui traite l'un des thèmes de la recherche sur le genre ou utilise une approche correspondante. En 2018, le prix Barbara Lischetti a été décerné à la Dr. des. Veronika Siegl.
- **Coopérations de recherche interfacultaires** : les coopérations de recherche interfacultaires (CRI) ont pour but de promouvoir les projets de réseau de différents domaines et facultés afin d'intensifier la recherche en réseau et interdisciplinaire. En 2018, la Direction de l'Université a approuvé trois CRI dans le cadre d'une procédure sélective, dont deux relèvent du thème prioritaire du développement durable. Le projet « *One Health: Cascading and Microbiome-Dependent Effects on Multitrophic Health* » étudie les liens entre environnement, santé humaine et santé animale. Le projet « *Religious Conflicts and Coping Strategies* » vise une compréhension différenciée du rôle ambivalent des religions dans les conflits afin de permettre l'élaboration de stratégies de règlement de ces conflits.

2.3 Une expertise scientifique entre dialogue et force d'innovation

2.3.1. Expertise scientifique au niveau régional et international

L'Université de Berne met ses compétences dans le domaine du développement durable à la disposition des institutions administratives, politiques et économiques, ainsi que de la population, faisant d'elle une force d'innovation au niveau régional et international. Dans le cadre de ses services, le

Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement (CDE), par exemple, conseille et accompagne des donneurs d'ordre publics comme privés sur toutes les questions en rapport avec le développement durable. Le CDE met en relation les problématiques internationales, nationales et locales, et promeut les solutions transsectorielles.

Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne ne proposent pas leur expertise scientifique uniquement dans le cadre de leurs services, mais aussi au sein d'instances internationales. Au cours de la période sous revue, les chercheur·euse·s de l'Université de Berne ont notamment participé aux rapports internationaux suivants sur le développement durable, le climat et la biodiversité :

- En septembre 2019, Peter Messerli, professeur au *Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement* (CDE), a présenté à New York le premier rapport mondial sur le développement durable établi à la demande de l'ensemble des États de l'ONU. Le rapport montre clairement que le modèle de développement actuel n'est pas durable et que les avancées réalisées au cours des deux dernières décennies sont compromises en raison de l'accroissement des inégalités sociales et d'atteintes à l'environnement possiblement irréversibles.
- La recherche bernoise sur le climat possède une longue tradition dans l'établissement de rapports pour le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Déjà en 1990, les chercheur·euse·s bernois en climatologie et environnement avaient joué un rôle important dans le premier *rapport d'évaluation* du GIEC. La recherche bernoise sur le climat avait pris une part active dans la rédaction du rapport du Conseil mondial du climat (GIEC) sur les océans et la cryosphère paru en septembre 2019.
- En mai 2019, la plateforme intergouvernementale IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) a rendu son rapport sur l'état actuel de la biodiversité et des services écosystémiques. Les chercheuses et chercheurs qui y ont participé – parmi lesquels des chercheur·euse·s de l'*Institut de sciences végétales (IPS)* et du *Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement (CDE)* de l'Université de Berne – ont soumis aux décideurs toute une série de propositions de mesures urgentes.

2.3.2. Initiatives et coopérations

Dans le domaine du développement durable, l'Université de Berne est engagée dans diverses initiatives et coopérations nationales et internationales. En 2018-19, elle a notamment participé aux activités suivantes :

- **Alliance COPERNICUS** : l'Alliance COPERNICUS est un réseau européen de hautes écoles œuvrant pour l'apprentissage transformatif et la mise en place d'une transformation en faveur du développement durable. Dr. Anne Zimmermann du *Centre interdisciplinaire pour le*

développement durable et l'environnement (CDE) de l'Université de Berne en a été la présidente durant le mandat 2019-20.

Afin de réduire le bilan de CO₂ de ses conférences annuelles, l'Alliance COPERNICUS a décidé de n'organiser une conférence en présentiel que tous les deux ans. À partir de 2019, la conférence se déroulera en ligne les autres années. Ce format a été testé en 2019 lors d'une conférence pilote organisée depuis Berne.

- **Bibliothèque universitaire** : la bibliothèque universitaire participe à « Biblio2030 », une initiative en matière de développement durable lancée par les bibliothèques suisses. Pour permettre une participation active de l'Université de Berne, un groupe de travail a été créé au cours de l'été 2018 au sein de la bibliothèque universitaire. Le groupe de travail s'est fixé pour objectifs la mise en place d'activités en faveur du développement durable à la bibliothèque universitaire, ainsi que l'information et la sensibilisation des collaborateur·rice·s et du grand public concernant le développement durable (p. ex. à travers des expositions).

2.3.3. Journée du développement durable

L'Université de Berne organise régulièrement des journées du développement durable, en collaboration avec la HEP Berne et la Haute école bernoise depuis 2017. En 2019 a eu lieu la deuxième journée commune du développement durable des hautes écoles bernoises sous le mot d'ordre « *Transformation – penser autrement* ». Cet événement a été l'occasion, pour les quelque 350 visiteuses et visiteurs, de découvrir les innovations des trois hautes écoles dans le domaine du développement durable. Les représentant·e·s des sphères économique, scientifique et politique ont évoqué les actions nécessaires pour que les résultats des recherches influent plus rapidement sur la politique et la société.

2.3.4. Agora

Les chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne prennent part au dialogue entre la science et la société. Ils participent par exemple à des projets Agora du Fonds national suisse (FNS) et communiquent dans ce cadre les résultats de leurs recherches actuelles sur le développement durable à un public non-spécialiste. Les scientifiques de l'Université de Berne développent également des supports pédagogiques et des activités ludiques contribuant à la transmission du savoir dans le domaine du développement durable, par exemple des expositions interactives, des outils didactiques interactifs, des sessions de cours multimédias ou encore une application pour les excursions scolaires.

- **Let's go DanaLand** : proposé dans le cadre d'une exposition interactive, le jeu « Let's go DanaLand » du *Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement*

(CDE), qui invite les utilisateurs à vivre une expérience, a pour but de transmettre des connaissances sur un mode de vie sobre et les actions possibles.

- **Exposition « Notre eau »** : le *Centre Oeschger de recherche en climatologie (OCCR)* était le partenaire scientifique de l'exposition « *Notre eau. Six visions d'avenir* », organisée par le Musée Alpin Suisse de Berne. Cette exposition spéciale, qui s'est tenue d'octobre 2016 à janvier 2018, a remporté le *Prix Expo 2017* de l'*Académie suisse des sciences naturelles*.
- **Guide du climat Jungfrau** : consulter des informations sur le climat sur son smartphone ? C'est possible grâce au Guide du climat 2.0. L'application développée par le *Centre Oeschger de recherche en climatologie (OCCR)* met à la disposition des touristes en visite dans la région de la Jungfrau des informations générales sur les répercussions locales du réchauffement climatique mondial.
- **Émission Impossible**: le jeu informatique « *Émission Impossible* » est un outil pédagogique innovant visant à sensibiliser les jeunes agricultrices et agriculteurs à la protection du climat.
- **Poker Climatique** : le « Grand Poker Climatique » est un outil didactique sur les moteurs du climat. Le jeu peut être adapté à différents niveaux de formation selon l'objectif de l'enseignant·e.
- **Jeu éducatif « like2be »** : le jeu électronique « *like2be* » et ses outils d'accompagnement ont été conçus par le *Centre interdisciplinaire pour les études de genre (IZFG)* dans le but de promouvoir un choix professionnel éclairé par les problématiques de genre.

2.4 Numérisation

La transformation induite par la numérisation dynamise fortement le paysage des hautes écoles. L'Université de Berne se saisit des opportunités et des défis de la numérisation, et entend contribuer de manière active, critique et durable au processus de numérisation. C'est pourquoi la Direction de l'Université a adopté une stratégie du numérique en juin 2019.

Afin de favoriser une approche critique de la numérisation, l'université a organisé une série de manifestations, qui, depuis l'automne 2019, associe conférences et ateliers pour poser un regard critique sur un thème spécifique, tout en axant la réflexion sur les problématiques liées au développement durable. Le groupe de travail du Vice-rectorat de la qualité en charge du projet est assumé en alternance par les facultés, centres ou autres unités de l'université qui organisent l'événement. Les enseignant·e·s et les collaborateur·rice·s compétents de l'administration centrale constituent le principal public cible.

3. Enseignement

3.1 Éducation en vue du développement durable – La conception de l'Université de Berne

L'éducation en vue du développement durable permet à l'ensemble des actrices et acteurs d'une société d'être en capacité de prendre part au processus individuel et social de recherche, d'apprentissage et d'organisation du développement durable. Ces processus d'apprentissage en lien avec le développement durable revêtent une importance capitale. Aussi les chercheur·euse·s et, surtout, les enseignant·e·s de l'université se doivent-ils de sensibiliser leurs étudiant·e·s au rôle de la science pour la société et son avenir. Après leurs études, les diplômé·e·s de l'université pourront contribuer de manière déterminante au développement durable à des postes de responsabilité dans la recherche, l'enseignement, l'administration, l'économie privée, la société civile et la politique. C'est pourquoi la formation universitaire en vue du développement durable doit notamment permettre aux étudiant·e·s de développer une pensée en réseau et systémique, de comprendre les dynamiques d'effets société-environnement et les processus complexes et de formuler des hypothèses d'impact quant aux causes et aux conséquences possibles de ces processus. Le renforcement des compétences tient une place centrale dans le débat sur l'éducation en vue du développement durable.

3.2 Offre d'études

Seule une collaboration entre les disciplines et les acteurs·trices peut permettre de relever les défis posés aux générations actuelles et futures par le développement durable. Dans le cadre de programmes d'études spécifiques, l'Université de Berne transmet à ses étudiant·e·s des compétences aussi bien en termes de contenus que de méthodes, qui leur permettront d'identifier les problèmes liés au développement durable et de les traiter selon une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire.

Aux niveaux bachelor et master, l'Université de Berne propose les programmes d'études suivants dans le domaine du développement durable : *bachelor en développement durable (programme d'études mineur)* et *master en développement durable (programme d'études mineur)*. Axés sur la pratique, ces deux programmes d'études sont empreints d'une forte dimension interdisciplinaire et transdisciplinaire. Ils s'adressent aux étudiant·e·s de toutes les facultés et filières. Au niveau du doctorat, le développement durable fait partie du cursus de l'*International Graduate School North-South (IGS North-South)*. Dans le cadre de la formation continue, l'Université de Berne propose *un cours assorti d'un certificat en développement durable (CAS)*.

Par ailleurs, l'offre d'études en développement durable de l'Université de Berne comprend également les cursus d'études de master du *Centre Oeschger de recherche en climatologie (OCCR)*, du *World*

Trade Institute (WTI) et du Centre interdisciplinaire pour les études de genre (IZFG), ainsi que de leurs écoles doctorales.

Centres	Bachelor	Master	Graduate School	Formation continue
<i>CDE</i>	Bachelor en développement durable, programme d'études mineur	Master en développement durable, programme d'études mineur	International Graduate School North-South (IGS North-South)	CAS Développement durable
<i>OCCR</i>		Master in Climate Sciences	Graduate School of Climate Sciences	
<i>WTI</i>			Graduate School of Economic Globalisation and Integration	Master of Advanced Studies in International Law and Economics (MILE)
<i>IZFG</i>		Master Minor Gender Studies	Graduate School Gender Studies	CAS Compétences en matière de genre dans la migration et la mondialisation

Summer Schools : avec les Summer Schools, l'Université de Berne offre chaque été aux étudiant·e·s et aux chercheur·euse·s la possibilité d'étudier un thème spécifique dans un environnement international. La plupart des écoles d'été s'adressent principalement aux doctorant·e·s et post-doctorant·e·s. Néanmoins, une Bachelor Summer School interdisciplinaire consacrée aux sciences du climat a été organisée pour la première fois à Berne durant l'été 2018 sous le nom « *Confronting Climate Change – from Science to Policy* ». Suite à son succès, ce projet pilote a été reconduit et même élargi l'année suivante : outre la Bachelor Summer School pour les sciences du climat, la Summer School « *One Health* » pour étudiant·e·s en bachelor et en master s'est tenue au cours de l'été 2019. Cette dernière a permis aux participant·e·s de mettre en relation les connaissances des sciences du sol, de la microbiologie, des sciences végétales et de la médecine humaine et vétérinaire afin d'évaluer par exemple les risques renfermés par les pesticides et les métaux lourds le long de la chaîne alimentaire.

3.3 Intégration du développement durable dans tous les cursus

L'Université de Berne définit le développement durable comme un processus individuel et social de recherche, d'apprentissage et d'organisation auquel participent tous les membres de la société. Un tel processus participatif implique que l'ensemble des actrices et acteurs possèdent les connaissances et compétences requises pour y prendre part. L'éducation en vue du développement durable (EDD) constitue donc un élément clé de la mission éducative. C'est la raison pour laquelle l'Université de Berne s'est fixé pour objectif d'intégrer le développement durable dans tous ses cursus et a inscrit cet objectif dans sa stratégie.

L'université met des outils et des services à la disposition des enseignantes et enseignants pour les aider à intégrer le développement durable dans leurs disciplines. Ces offres de soutien ont été élaborées par l'équipe EDD de l'Université de Berne sur la base des expériences tirées de l'enseignement sur le développement durable, et sont développées et complétées en permanence. Les offres de soutien sont variées. Elles comprennent des supports pédagogiques, des ateliers, des services de conseil et un programme de promotion.

- **Guides d'approfondissement** : le guide « *Intégrer le développement durable dans l'enseignement des hautes écoles* » s'adresse aux enseignant·e·s de toutes les disciplines qui souhaitent aborder et intégrer le développement durable de manière transversale dans leurs cours. Il contient sous forme succincte des informations générales sur le développement durable et l'éducation en vue du développement durable. D'autres documents proposent un approfondissement de la question à travers des concepts pratiques, des outils, des instructions, des conseils, des exemples, des liens et des présentations.
- **Supports pédagogiques** : présentations, vidéos éducatives et exemples d'enseignement.
- **Ateliers et coachings** : l'équipe EDD propose aux enseignantes et enseignants de l'Université de Berne divers services pour les aider à trouver ensemble le lien entre leur discipline et le développement durable.
- **Programme de promotion** : le programme concurrentiel de promotion « *Promotion du développement durable dans l'enseignement* » accompagne les enseignant·e·s de l'Université de Berne dans l'élaboration de cours facultatifs consacrés au développement durable. Entre 2017 et 2019, 13 projets ont été approuvés dans le cadre quatre procédures de mise au concours. Le cinquième appel d'offres a commencé fin 2019.
- **Tutoriel en ligne** : l'équipe EDD de l'Université de Berne a conçu un tutoriel en ligne de deux heures sur le développement durable, qui a été publié au sein de l'université en novembre 2018 et évalué fin 2019 après une phase de test d'un an. Cette offre pédagogique en ligne permet aux étudiantes et étudiants de découvrir de manière compréhensible et intéressante ce qu'est le développement durable et quel est son lien avec leur discipline.

4. Domaine opérationnel

4.1 Locaux

Les locaux de l'Université de Berne sont construits par l'*Office des immeubles et des constructions* du canton de Berne, qui tient compte de la dimension du développement durable lors de la construction et de la rénovation des bâtiments. Les bâtiments construits et rénovés par le canton bénéficient de la certification *Standard Construction durable Suisse SNBS*, qui s'appuie sur des dispositifs existants (p. ex. normes MINERGIE® et MINERGIE-ECO® qui mettent en avant l'écologie du bâtiment et l'efficacité énergétique). L'Université de Berne vise la certification Platine. Les bâtiments placés sur des sites inadaptés ne peuvent pas faire l'objet d'une certification. En l'absence de certification, la directive « Construction et gestion durables » de l'*Office des immeubles et des constructions* est d'application.

Le *service Bâtiments et locaux* de l'Université de Berne est responsable du maintien et du développement de ses locaux. Dans la mesure du possible, il planifie les bâtiments en fonction de l'utilisation (p. ex. laboratoire, bureaux, bibliothèque) et non en fonction d'utilisateurs spécifiques (p. ex. certains instituts). Il est ainsi possible de réagir à l'évolution des besoins sans qu'il soit nécessaire d'engager immédiatement des travaux. Par ailleurs, des directives prévoyant une utilisation raisonnée des locaux sont en vigueur.

4.2 Consommation totale d'énergie

Après une légère augmentation de la consommation totale d'énergie par personne¹ durant la période 2015-17, celle-ci a de nouveau légèrement reculé au cours des deux années sous revue pour atteindre un niveau comparable à celui de 2014.

En 2018, l'université a enregistré une baisse de 3% de sa consommation totale d'énergie malgré une légère hausse de son effectif (+1%). Cette baisse s'explique notamment par les premiers résultats de la mise en œuvre du modèle des gros consommateurs avec le chauffage à distance. La douceur des températures hivernales y a également contribué. Il est réjouissant de constater que la consommation électrique n'a pas augmenté en dépit des fortes chaleurs qui ont marqué la période estivale.

En 2019, la consommation totale d'énergie par personne a diminué de 2%, bien que le nombre de personnes ait de nouveau augmenté (+3%) et que les températures plus basses en hiver aient nécessité davantage de chauffage.

¹ Le nombre de personnes comprend les étudiant·e·s et les collaborateur·rice·s à plein temps.

En 2017, dans le cadre du modèle des gros consommateurs, l'Université de Berne a réalisé une analyse de la consommation sur 14 sites et établi des premières estimations du potentiel d'optimisation de la consommation. Sur cette base, une convention d'objectifs cantonale d'une durée de 10 ans a été conclue en 2018 avec l'*Office de l'environnement et de l'énergie* (OEE) : une augmentation annuelle de l'efficacité énergétique de 0,41% (ou 4,1% en 10 ans) a été décidée pour l'Université de Berne. Cet objectif tient compte du fait que l'université possède des bâtiments de laboratoires à forte consommation d'énergie avec une part élevée d'énergie de production sur laquelle il n'est pas possible d'agir. Entre 2017 et 2019, la convention d'objectifs a pu être menée à bien.

4.3 Sources d'énergie

Depuis 2016, l'Université de Berne utilise de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, biomasse, énergie solaire). La part d'électricité sans certificat de durabilité, qui s'élevait encore à 0,27% en 2017, a été ramenée à zéro. Par rapport à la consommation totale d'énergie par personne, la part de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelables était de 55% en 2018 et de 53,7% en 2019.

Pour chauffer ses bâtiments, l'Université de Berne fait principalement appel au chauffage à distance : durant les deux années sous revue, le chauffage à distance a fourni respectivement 93% et 94% de l'énergie de chauffage. Avec 7% et 6%, l'utilisation directe de gaz et de mazout a été relativement faible.

À l'Université de Berne, les toits au Muesmattstrasse 27 et au Mittelstrasse 43, ainsi que les toits de la serre de recherche, du centre universitaire vonRoll, du *Centre du sport et des sciences sportives* (ZSSw) et d'une partie de l'hôpital vétérinaire accueillent des installations photovoltaïques. Si celle du centre universitaire vonRoll a été attribuée à d'autres utilisateurs par le canton, les autres installations photovoltaïques sont utilisées pour la consommation propre, c'est-à-dire que l'électricité qu'elles produisent est utilisée par l'université elle-même. En cas d'excédent de production, l'électricité des installations photovoltaïques est réinjectée dans le réseau.

En 2019, les modalités de la surveillance de l'exploitation des installations photovoltaïques que l'université utilise pour sa consommation propre ont été révisées. Les installations peuvent désormais être contrôlées à distance, permettant une résolution plus rapide des dysfonctionnements et donc une réduction des temps d'arrêt improductifs.

4.4 Eau

Entre 1995 et 2012, la consommation d'eau par personne a été réduite de moitié malgré la construction de nouveaux bâtiments et un doublement du nombre d'étudiant·e·s. Après la légère augmentation enregistrée de 2014 à 2016, la consommation d'eau a de nouveau baissé en 2017 et 2018

pour revenir à un niveau inférieur à celui de 2012. Au cours des deux années sous revue, la consommation d'eau a pu être maintenue à ce faible niveau bien que le nombre de personnes ait augmenté (respectivement de 1% et de 3%).

Pour ce qui concerne l'eau, l'engagement de l'Université de Berne va au-delà du seul domaine opérationnel. Depuis 2013, l'université possède le label « Blue University » de l'ONG canadienne « Council of Canadians ». En tant qu'institution certifiée Blue University, l'université reconnaît l'accès à l'eau comme un droit humain, veille à une gestion durable de l'eau et œuvre pour que l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau restent aux mains des pouvoirs publics. Dans ce domaine, l'université assume ses responsabilités de diverses manières. Forte de ses longues années de recherche dans les domaines de l'eau et de sa gestion, elle se mobilise dans de nombreux projets nationaux et internationaux. Dans le même temps, elle mène des recherches et propose un enseignement sur le thème des droits humains et contribue ainsi à la mise en œuvre du droit à l'eau. Par ailleurs, elle veille à une gestion durable de l'eau en mettant à la disposition de ses étudiant·e·s et de ses collaborateur·rice·s des carafes et des bouteilles recyclables à remplir. En 2018, en collaboration avec les restaurants universitaires ZFV, elle a acheté des bouteilles en verre à bouchon mécanique « Blue University » fabriquées en matériaux recyclés pour les manifestations accueillant jusqu'à 30 personnes.

4.5 Déchets

L'Université de Berne attache une grande importance à ce que les quantités de déchets non valorisables soient réduites et les possibilités de valorisation des déchets pleinement exploitées. Depuis 2010, une directive relative à l'élimination des déchets est en vigueur. Celle-ci prend en compte le développement durable et s'appuie sur la politique intégrée des produits, consistant à considérer les produits pendant tout leur cycle de vie.

À l'Université de Berne, la gestion durable des déchets prend par exemple les formes décrites ci-après. Selon leur type, les déchets peuvent être confiés aux services d'intendance ou apportés au point de collecte des déchets spéciaux, où ils font l'objet d'une valorisation conforme aux règles en vigueur (p. ex. déchets électroniques, ampoules, batteries, ferraille, produits chimiques). Depuis fin 2015, la plupart des sites de l'université à partir d'une certaine taille (en particulier les sites ouverts au public) sont équipés de boîtes de recyclage (papier, PET, canettes en aluminium, autres déchets). Les mesures de recyclage ont été renforcées au cours des années sous revue. Ainsi, le recyclage des cartouches de toner vides et des réservoirs de toner usagés, qui était auparavant ponctuel, est progressivement étendu à d'autres bâtiments depuis fin 2017. Par ailleurs, plusieurs solutions ont été évaluées en 2018 pour le recyclage des « tubes Corning » en PP. Depuis 2019, les déchets sont collectés à l'*Institut de géographie (GIUB)*. Pour l'avenir, il est prévu d'évaluer les solutions de recyclage d'autres matériels de laboratoire en plastique.

Concernant le volume des déchets, les chiffres suivants ont été enregistrés au cours de la période considérée : en 2018, le volume des déchets a diminué de 8% malgré une légère augmentation de l'effectif. En 2019, le volume des déchets a marqué une légère hausse (+2,6%), s'expliquant par le tri et l'élimination du matériel entreposé à la suite des déménagements réalisés.

4.6 Alimentation durable

Les restaurants universitaires ZFV s'engagent en faveur d'une amélioration continue de leurs établissements à la fois dans les aspects économiques, sociaux et économiques du développement durable. Mais les restaurants universitaires n'œuvrent pas en faveur du développement durable uniquement à travers leur gestion ou leurs offres. Tout au long de la période de cours, ils organisent également diverses opérations axées sur le développement durable. Une vue d'ensemble de ces opérations est présentée dans le calendrier du développement durable des restaurants universitaires.

Les restaurants universitaires ZFV se préoccupent tout autant de la régionalité et de la saisonnalité que du commerce équitable et du gaspillage alimentaire. En outre, ils portent une attention particulière à la santé dans la planification des menus : le système de guidage indique les allergènes présents dans les menus et leurs valeurs nutritionnelles, permettant ainsi aux usagers de faire leur choix en toute transparence.

L'offre de base comprend des plats végétariens ou végétaliens, qui sont chaque jour au menu des restaurants universitaires. De plus, la cafétéria « Il caffè due » propose une offre exclusivement végétalienne depuis septembre 2018.

Au début du semestre d'automne 2019, le système reCIRCLE a été mis en place dans l'ensemble des restaurants universitaires et cafétérias ZFV de l'Université de Berne. Désormais, ces derniers utilisent des emballages réutilisables pour tous les menus à emporter. Concernant les boissons chaudes, l'initiative « bring your own cup » incite les usagers à apporter leur propre tasse afin de réduire l'utilisation de vaisselle jetable.

4.7 Neutralité climatique

La protection du climat est une préoccupation majeure de l'Université de Berne. C'est pourquoi elle élabore une stratégie globale de neutralité climatique, applicable aux voyages de service et à l'université dans son ensemble, qui prévoit un monitoring, des mesures de réduction et une politique de compensation climatique adaptée.

En 2019, l'accent a été principalement mis dans une première étape sur les voyages de service (notamment les déplacements en avion) et les émissions de CO₂ liées : en juin 2019, la Direction de l'Université a adopté des recommandations destinées à aider ses collaboratrices et collaborateurs à

prendre en compte le développement durable dans l'organisation de leurs voyages de service et à réduire leurs émissions de CO₂. Ces recommandations comprennent des informations importantes sur les alternatives possibles et les moyens de transport plus respectueux de l'environnement.

La communication vidéo est l'un des moyens permettant de réduire les kilomètres parcourus et les nuisances environnementales qu'ils génèrent. L'Université de Berne dispose à cet effet de plusieurs solutions logicielles, de salles de vidéoconférence et d'un équipement vidéo mobile.

Par ailleurs, l'Université de Berne a fait preuve d'innovation dans l'organisation des conférences en 2019. La « Conférence de l'Alliance COPERNICUS 2019 », qui a eu lieu du 9 au 11 septembre 2019 et dont les hôtes étaient l'Université de Berne et le CDE, s'est intégralement déroulée par vidéo. La conférence virtuelle a réuni plus de 90 participantes et participants de plus de 30 pays, dont l'Australie et la Jamaïque, dans un espace en ligne. Après la conférence, l'*Alliance COPERNICUS* et les scientifiques du CDE de l'Université de Berne ont analysé les expériences tirées de ce format innovant et rédigé un guide pour la préparation, la conduite et l'évaluation des conférences en ligne.

4.8 Biodiversité

Les jardinières et jardiniers de l'Université de Berne entretiennent et rénovent les espaces extérieurs de ses bâtiments. Pour ce faire, ils appliquent depuis 2018 un concept d'entretien incluant le développement durable (notamment la biodiversité). Les collaborateur·rice·s de la pépinière sont formés en ce sens.

D'une manière générale, l'Université de Berne pratique un entretien proche de la nature. Les produits phytosanitaires et les engrais chimiques sont proscrits, les néophytes sont traitées mécaniquement. Les jardinières et jardiniers de l'université font attention à la faune et à la flore indigènes, veillent à leur épanouissement et les intègrent dans leurs réalisations. Les haies sauvages, par exemple, sont entretenues et complétées par des plantes indigènes afin d'accroître la diversité. Dans la mesure du possible, les plantations nouvelles comprennent des espèces indigènes.

De nouveaux arbres fruitiers de haute tige sont également plantés et les vieux arbres fruitiers sont valorisés au moyen de coupes adaptées. Les pelouses ne sont pas amendées ni arrosées pour favoriser la diversité des espèces. Dans la mesure du possible, des pelouses et prairies fleuries sont plantées.

Les petites structures, telles que des tas de branches, de pierres ou de feuilles, des lisières et des étangs, sont souhaitées et intégrées aux travaux d'entretien. La mise en réseau des différents éléments, qui constituent une source importante de nourriture et d'abri pour les petits animaux, est recherchée.

Depuis 2019, la pépinière informe au moyen de panneaux les collaborateur·rice·s et les étudiant·e·s, ainsi que les riverain·e·s et les passant·e·s des habitats nouvellement créés et livre des conseils de jardinage.

5. Contexte professionnel et social

5.1 Égalité entre femmes et hommes

L'Université de Berne prône l'égalité entre femmes et hommes. Elle œuvre en faveur de la réussite des femmes et des hommes dans le domaine scientifique au moyen de dispositifs en faveur de l'égalité et de modèles de carrière efficaces. L'objectif de la politique de l'Université de Berne en matière d'égalité est que l'ensemble des facultés et départements ainsi que l'administration soient sensibilisés à ces questions et les mettent en pratique. Créés en 1990, la Commission et le Service pour l'égalité entre femmes et hommes conseillent et accompagnent les personnes dans ce processus.

Plans d'actions : depuis 2013, l'Université de Berne a mis en place un plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes. Le premier plan d'action, qui a couvert la période 2013-16, a été remplacé par le « *Plan d'action 2017-20* », qui prévoit 56 mesures dans 8 champs d'action. La promotion de l'égalité entre femmes et hommes n'est pas inscrite dans des plans d'action uniquement au niveau de l'université dans son ensemble, mais aussi au niveau des facultés : depuis 2016, les facultés et le *Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement (CDE)* disposent de leurs propres plans pour l'égalité d'une durée de quatre ans. C'est également le cas du *World Trade Institute (WTI)* depuis 2018.

Mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes : les mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes engagées à l'Université de Berne sont très diverses. Elles ne se limitent pas à l'assurance qualité de la procédure de recrutement et à la promotion de la relève féminine. Elles comprennent également des mesures visant à favoriser la conciliation entre études, travail et tâches d'assistance², ainsi que la lutte contre les discriminations et les stéréotypes. Au cours des deux années sous revue, de nouvelles mesures ont été mises en œuvre dans ces domaines et les mesures existantes ont permis d'obtenir les résultats décrits ci-dessous.

- **Assurance qualité de la procédure de recrutement** : une version actualisée du guide « *L'égalité des chances dans la procédure de recrutement* » a été publiée en 2019. De plus, le Service pour l'égalité a réalisé une vidéo sur l'égalité des chances dans la procédure de recrutement en collaboration avec la réalisatrice de films d'animation Martine Ulmer. Intitulée

² Les mesures en faveur de la conciliation entre études, travail et tâches d'assistance sont décrites à la section 5.4. du présent rapport.

« Recherchons professeure »; elle livre sous une forme succincte des conseils pour passer la procédure de recrutement.

- Promotion de la relève féminine : en 2017, le Service pour l'égalité a lancé le programme de développement de carrière « *COMET – COaching, MEntoring and Training pour postdoctorantes* », qui complète les programmes de tutorat facultaires et accompagne individuellement environ 20 postdoctorantes et femmes qui préparent une habilitation dans la planification de leur carrière. Aux fins de l'évaluation du programme COMET, les participantes du premier cycle ont été consultées en 2018 sur son contenu au moyen d'un questionnaire.
- Ségrégation horizontale : en 2018 a été lancé le projet de coopération de swissuniversities « *chance_be : égalité des chances dans le choix des études et de la profession* », dont l'Université de Berne est la leadinghouse. Le projet associe et met en réseau l'Université de Berne, la Haute école bernoise (BFH) et la Haute école pédagogique de Berne (HEP Berne) dans le domaine du choix des études et de la profession. Dans le cadre d'un dialogue entre théorie et pratique, les questions suivantes sont examinées : quelles sont les disciplines où la ségrégation de genre est particulièrement marquée ? Pourquoi ? Quelles mesures supplémentaires les trois hautes écoles doivent-elles prendre pour y remédier ?
- Coopération internationale : au sein du réseau « *The GUILD* », le Service pour l'égalité a initié le groupe de travail « Gender and Diversity », dont la première réunion s'est tenue en novembre 2019.
- Prix Lux de l'égalité des chances : depuis 2017, l'Université de Berne décerne le « Prix Lux » aux personnes et unités qui œuvrent activement en faveur de l'égalité des genres et de la diversité. En 2018, le « Prix Lux » a été remis au médecin-chef Mihai Constantinescu et à son équipe du service de chirurgie plastique reconstructive de l'Hôpital de l'île de Berne. En 2019, il a été décerné à l'*Association des étudiant·e·s de l'Université de Berne (AEB)*³.
- Langage inclusif : en 2017 a été publiée la brochure « *Langage inclusif. Recommandations pour l'Université de Berne* ». L'équivalent français, « *Le guide du langage inclusif* », est paru en 2019.
- Transidentité : dans la mesure du possible, les étudiant·e·s, doctorant·e·s et collaborateur·rice·s de l'Université de Berne qui vivent ou ont vécu un processus de transition peuvent depuis 2018 être inscrits dans les systèmes de l'université sous leur nom d'usage en lieu et place de leur prénom officiel et du sexe inscrit à l'état civil.
- Site web : depuis 2018, le site web consacré à l'égalité entre femmes et hommes présente les bonnes pratiques en la matière et les cours sur le sujet.

³ Cf. www.prix-lux.unibe.ch

Représentation des sexes : l'Université de Berne aspire à une répartition équitable des deux sexes à tous les échelons. Au niveau de la chaire, elle a défini les objectifs suivants : d'ici 2020, la part des femmes doit être de 25% parmi les professeur·e·s ordinaires et extraordinaires et de 40% parmi les professeur·e·s assistant·e·s avec pré titularisation conditionnelle.

Parmi les professeur·e·s assistant·e·s avec pré titularisation conditionnelle, la part des femmes est encore inférieure à l'objectif avec 26,1% en 2018 et 34,2% en 2019. Elle est en outre variable. Pour ce qui concerne les professeur·e·s ordinaires et extraordinaires, on observe en revanche depuis plusieurs années une lente tendance à la hausse, avec une stagnation en 2018 (20,7%) et une légère augmentation en 2019 (21,9%). Sur un plan positif, il est à souligner que la valeur est aujourd'hui supérieure à 20%. Cependant, l'objectif de 25% n'est pas encore atteint.

5.2 Diversité

L'Université de Berne a à cœur d'appliquer les principes de l'égalité des chances et de permettre aux étudiant·e·s en situation de handicap et/ou souffrant d'une maladie chronique de participer à la vie universitaire sur un pied d'égalité. Afin de garantir que les équipements et offres universitaires puissent être utilisés par le plus grand nombre possible de catégories de personnes, l'université engage les mesures suivantes.

Adaptation des conditions d'études : le *Service d'admission, d'immatriculation et de renseignements (ZIB)* accompagne les étudiant·e·s et futurs étudiant·e·s. Premier point de contact pour ces derniers, il les aide à trouver les bons interlocuteurs (p. ex. en vue de la compensation des inégalités pour les prestations d'études ou les contrôles des connaissances). Le ZIB aide également à préparer les demandes de compensation des inégalités. Les collaboratrices et collaborateurs du ZIB peuvent en outre accompagner les étudiant·e·s qui le souhaitent lors des consultations auprès du service de conseil aux études.

Auditoires : les projets de construction veillent à l'accessibilité des bâtiments et des auditoires. Les informations concernant l'accessibilité (p. ex. l'accessibilité aux fauteuils roulants et les installations à induction) sont disponibles dans le Système central d'enseignement (KSL), à la rubrique « Construire pour tous », dans les informations relatives aux auditoires.

Accessibilité : le site web de l'Université de Berne a été conçu et créé conformément aux dernières directives sur l'accessibilité. Il peut donc être lu par les lecteurs d'écran. Cependant, le site web de l'université n'est pas (encore) entièrement accessible.

5.3 Promotion de la relève

L'Université de Berne dispose d'un vaste éventail de domaines de recherche et réalise des prestations de pointe de niveau international dans plusieurs d'entre eux. L'université a besoin de jeunes chercheuses et chercheurs motivés et curieux cultivant un esprit critique afin que des connaissances utiles pour la science et la société puissent continuer d'être acquises à l'avenir. C'est pourquoi elle attache une grande importance à une promotion durable de la relève permettant aux jeunes scientifiques de déployer tout leur potentiel. Les diverses mesures de promotion comprennent un large éventail de points de contact, d'offres d'enseignement et d'instruments de promotion.

Réformes : l'Université de Berne se distingue par une promotion ciblée de la relève scientifique conformément à sa « *Stratégie 2021* ». Elle souhaite faciliter l'accès à une carrière universitaire pour le corps intermédiaire et créer des conditions d'engagement compétitives au niveau international. Dans un contexte d'évolution du paysage des hautes écoles et des conditions de promotion tant à l'échelle nationale qu'internationale, l'Université de Berne a apporté des améliorations aux conditions-cadres en collaboration avec les facultés et le corps intermédiaire. Elles doivent permettre de planifier plus facilement les carrières universitaires de sorte que les opportunités et les perspectives puissent être identifiées au plus tôt. Pour que ces nouvelles dispositions puissent être appliquées, l'Ordonnance sur l'université a été révisée le 1^{er} février 2019. Le point essentiel concerne l'amélioration des conditions d'engagement pour les jeunes chercheur·euse·s.

Doctorat à l'Université de Berne : université généraliste fortement axée sur la recherche, l'Université de Berne et ses huit facultés offrent aux jeunes chercheurs et chercheuses des structures attrayantes garantant un doctorat de haut niveau. Les jeunes chercheur·euse·s peuvent préparer leur doctorat dans l'une des huit Graduate Schools, dans le cadre de l'un des quelque 30 programmes de doctorat ou dans le cadre d'un doctorat libre. La plupart des Graduate Schools et des programmes de doctorat sont interdisciplinaires et/ou interuniversitaires. Outre une formation proche de la recherche et un encadrement resserré, ils offrent de formidables opportunités de réseautage au sein de la communauté scientifique.

L'objectif de la formation doctorale à l'Université de Berne est non seulement la qualification scientifique, c'est-à-dire la thèse, mais aussi l'acquisition de compétences interdisciplinaires afin de préparer les doctorantes et doctorants aux exigences de leur future activité à l'université et en dehors. C'est la raison pour laquelle plusieurs services et institutions de l'Université de Berne proposent des cours sur la planification de carrière et l'acquisition de compétences clés, comme le programme de cours gratuit « Transferable Skills » destiné aux (post-)doctorant·e·s.

Instruments de promotion : l'Université de Berne soutient les chercheuses et chercheurs au niveau du doctorat et du postdoctorat au moyen d'instruments de promotion spécifiques.

- Le *fonds pour la promotion de la relève* encourage les activités de réseautage pour les jeunes chercheuses et chercheurs à partir du doctorat.
- Les « *UniBE Initiator Grants* » aident les jeunes chercheur·euse·s de l'Université de Berne dans la préparation des demandes de financements externes après le doctorat. Il peut s'agir de demandes de financement personnel ou d'un projet.

Points de contact : plusieurs points de contact offrent conseil et soutien aux jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne.

- Créé en 2013, le **bureau de coordination de la promotion de la relève** est un point de contact central pour les doctorant·e·s et les post-doctorant·e·s de toutes les facultés. Il coordonne les projets universitaires, met en œuvre des instruments de promotion spécifiques et fait partie du Grants Office avec le service de conseil aux jeunes chercheur·euse·s. Par ailleurs, il accompagne depuis 2016 l'élaboration et l'application d'une stratégie universitaire et d'un paquet de mesures visant à améliorer les conditions des carrières universitaires à l'Université de Berne.
- Le **Grants Office** est le point de contact central pour l'ensemble des chercheuses et chercheurs de l'Université de Berne. Il leur apporte le soutien nécessaire, du premier conseil à la clôture du projet. Il offre conseil et soutien pour les instruments de promotion nationaux et internationaux des agences publiques de promotion.
- L'**Association du corps intermédiaire de l'Université de Berne (ACI)** représente les intérêts scientifiques et professionnels des membres du corps intermédiaire de l'université auprès des instances et autorités universitaires et extra-universitaires. C'est un point de contact et un centre de services pour le corps intermédiaire.
- Les **Career Services** accompagnent les étudiant·e·s et les doctorant·e·s de l'Université de Berne lors de la transition des études à la vie professionnelle. Parmi leurs nombreuses offres, on trouve des séminaires, des ateliers et des formations, ainsi que le « *Forum de l'insertion professionnelle* », qui est organisé depuis 2019.

5.4 Conditions de travail

5.4.1 Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

L'Université de Berne a conscience que les carrières professionnelles et scientifiques de ses étudiant·e·s et collaborateur·rice·s sont influencées par leur situation familiale, personnelle et professionnelle. Ils sont non seulement engagés dans leur activité professionnelle, mais s'occupent aussi, par exemple, de leurs enfants ou de leurs proches, ont une vie de couple ou font du bénévolat. L'Université de Berne a l'ambition de soutenir ses collaborateur·rice·s et ses étudiant·e·s dans ces

situations de vie par des conditions de travail et d'études adaptées. Pour ce faire, elle met en œuvre des mesures variées, que le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* étend et développe en permanence.

Les informations relatives à la conciliation entre vie professionnelle /études et vie privée / vie familiale sont regroupées sur un site web⁴. L'offre comprend des services de conseil, des cours, des offres de garde et des mesures infrastructurelles.

- La *fondation Kinderbetreuungsangebot Hochschulraum Bern KIHOB* promeut et assure l'accueil extra-familial et l'accompagnement des enfants des membres de l'Université de Berne et de la HEP Berne et d'autres personnes de l'environnement proche.
- En 2019 a été lancé le projet pilote de deux ans « Plan B » : initié par le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* et la *fondation KIHOB*, ce projet consiste en un service de garde d'urgence à domicile assuré par le personnel de la fondation KIHOB en cas de circonstances exceptionnelles affectant les membres des hautes écoles, telles que maladie, absence de la ou du partenaire, absence de solution de garde au sein de la famille, examens, diplôme ou absence pour raisons professionnelles
- L'Université de Berne met en place et développe une infrastructure accueillante pour les enfants et les familles. Elle comprend des salles parents-enfants, des tables à langer, des infirmeries, des salles d'allaitement, des chaises hautes dans les restaurants universitaires et des coffres à jouets. Depuis 2016, un plan d'ensemble (roadmap) indique tous les lieux de l'Université de Berne ouverts aux familles. L'offre de lieux destinés aux familles et la roadmap sont constamment complétées. En 2019, par exemple, de nouvelles salles parents-enfants ont été ouvertes dans le bâtiment principal de l'université et sur « l'Uni Mittels-trasse ».
- En collaboration avec le service spécialisé « *UND – Familien und Erwerbsarbeit für Männer und Frauen* », le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* propose un service de coaching en conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. L'offre s'adresse à l'ensemble des collaborateur·rice·s et étudiant·e·s de l'Université de Berne et leurs partenaires.
- L'Université de Berne s'efforce de proposer à ses collaborateur·rice·s des modèles de temps de travail adaptés à la vie moderne. C'est pourquoi elle salue et encourage le partage de poste. Depuis 2015, des directives sur le partage de poste sont d'application au niveau de la chaire. Depuis début 2019, l'Université de Berne dispose d'une équipe de relève pour les professeur·e·s ayant des devoirs d'assistance familiale et les binômes de poste partagé.

⁴ Cf. www.vereinbarkeit.unibe.ch

- Dans le cadre du programme « *Dual Career* », l'Université de Berne aide depuis 2016 les partenaires des scientifiques étrangers nouvellement arrivés dans leur nouveau départ professionnel en Suisse (à partir du niveau post-doctorat). En 2018, l'université a signé la « Letter of Intent » pour le *Swiss Academic Dual Career Network (S-ADCN)*. Le réseau soutient la coopération et le réseautage entre les institutions participantes dans le but d'offrir des conditions plus attractives aux couples à double carrière dans le paysage suisse des hautes écoles et de la recherche.
- Depuis 2016, l'Université de Berne est membre de l'association « Familie in der Hochschule ». Elle a été la première université suisse à signer la charte internationale « *Familie in der Hochschule* » (famille et hautes écoles) et adhère ainsi au Best Practice Club, un réseau composé de 120 hautes écoles.

5.4.2 Santé et sécurité

Sécurité au travail, protection de la santé et sécurité environnementale : l'Université de Berne est attachée à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la sécurité environnementale. Elle a mis en place un système de gestion des risques, qui est géré par l'*Office de gestion des risques (FRM)*. Ce dernier conseille et soutient la Direction de l'Université, les facultés, les instituts et les services administratifs dans les domaines de la gestion des risques, de la sécurité au travail, de la protection de la santé, de la sécurité environnementale et de la gestion de crise. Il est en outre responsable des cours et projets suivants :

- L'*Office de gestion des risques* propose aux collaboratrices et collaborateurs des cours annuels sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la sécurité environnementale.
- Depuis 2017, l'*Office de gestion des risques* propose un service de conseil pour l'organisation des postes de travail en vue d'adapter le mobilier et l'écran aux besoins personnels. Depuis 2018, les collaborateur·rice·s de l'université peuvent en outre obtenir la qualification de « consultant·e interne en ergonomie FRM ».
- Depuis 2012, l'*Office de gestion des risques* coordonne l'opération nationale « bike to work » de PRO VELO Suisse à l'Université de Berne. Les frais de participation à l'opération « bike to work » sont pris en charge par l'université. Depuis 2018, l'Université de Berne offre par tirage au sort des prix internes en plus des nombreux prix offerts par l'opération « bike to work ».
- Depuis 2018, l'université dispose d'un nouveau site web sur lequel sont publiées des informations importantes concernant les mesures de protection au travail pendant la grossesse.

Sport universitaire : avec son programme varié d'activités sportives et physiques, le sport universitaire contribue de manière importante à la promotion de la santé et du bien-être des étudiant·e·s et des collaborateur·rice·s de l'université. L'offre propose un large choix d'entraînements, de cours, de compétitions et d'événements encadrés. Par ailleurs, le sport universitaire met à disposition un service de conseil et une infrastructure pour l'entraînement autonome. Depuis 2015, le sport universitaire dispose d'une charte officielle formulant des principes directeurs dans le domaine du développement durable.

L'Université de Berne soutient les sportives et sportifs de haut niveau par des assouplissements des plans d'études pour leur permettre de concilier au mieux leurs études et leur pratique sportive. Par ailleurs, le site web de l'université comprend à la rubrique conseil une page « Sport de haut niveau et études », et des interlocutrices et interlocuteurs ont été désignés dans les facultés.

Depuis 2018, le projet d'intégration « co-opera » de l'œuvre *d'entraide ouvrière OSEO Berne* organise chaque année, en collaboration avec la HEP Berne, l'*Institut des sciences du sport de l'Université de Berne (ISPW)* et l'*Association des étudiant·e·s en sciences du sport*, une semaine de projets pour les personnes réfugiées sur le thème « Sport et activité physique ». L'objectif est de permettre aux participant·e·s de découvrir différentes disciplines sportives et d'échanger avec des Suisses.

5.4.3 Formation continue

Institution de formation solide qui ne cesse de croître, l'Université de Berne soutient la formation tout au long de la vie et encourage ses collaboratrices et collaborateurs en ce sens. Le service des ressources humaines publie sur un site web les institutions proposant des mesures de développement du personnel et des informations sur le sujet.

- **Offre de cours universitaire** : l'offre de l'université comprend de nombreuses formations continues internes, couvrant des cours spécialisés, des cours méthodologiques, les compétences d'encadrement, personnelles et sociales ou des thèmes comme la santé et la sécurité. Les cours sont dispensés par des unités universitaires, par exemple le *Centre pour la formation continue universitaire (ZUW)*, le *Service pour l'égalité entre femmes et hommes* ou l'*Office de gestion des risques*. Ils complètent l'offre de l'Office cantonal du personnel et sont adaptés aux besoins des collaborateur·rice·s.
- **Offre de cours cantonale** : en sa qualité d'employeur, le canton de Berne aide son personnel à élargir et à approfondir ses compétences professionnelles. Le programme des cours centraux de l'*Office cantonal du personnel* propose aux agent·e·s de l'administration cantonale des formations concrètes et axées sur la pratique, qui les aident et leur facilitent la tâche dans leurs activités quotidiennes.

6. Finances et gouvernance

6.1 Finances

6.1.1 Financement

L'Université de Berne se finance au travers de la subvention cantonale annuelle, ainsi que d'autres sources telles que les subventions fédérales de base et pour les investissements, les contributions qui lui sont versées par étudiante ou étudiant en vertu de conventions intercantionales et les fonds de tiers.

Financement de base : avec 35,8% en 2018 et 35,1% en 2019, la part du canton de tutelle est restée constante. Ce financement de base équilibré et solide est une condition indispensable à l'indépendance de l'université et de ses chercheur·euse·s. Les subventions versées par d'autres cantons en vertu de l'*Accord intercantonal universitaire (AIU)* et les subventions de base de la Confédération affermissent l'indépendance de l'université. Avec environ 23% du financement total, leur part a également été stable en 2018-19.

Financements externes : la part des financements externes est restée relativement stable et est élevée : 37,3% en 2018 et 38,3% en 2019. La part élevée des financements externes de la promotion publique de la recherche obtenus sur concours est le signe du succès des prestations de haut niveau scientifique de l'université : les chercheuses et chercheurs se sont pleinement engagés dans l'acquisition de fonds et leurs efforts ont porté leurs fruits.

Transparence : l'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC, dont le principe suprême consiste à présenter un état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (« True and Fair View »).

6.1.2 Approvisionnement durable et placements financiers

Approvisionnement durable : l'Université de Berne s'efforce d'appliquer de plus en plus de critères de durabilité dans le cadre de son approvisionnement. Elle a déjà conçu et mis en œuvre des projets en ce sens concernant les produits de nettoyage et le papier.

Depuis 2019, l'Université de Berne dispose d'une boutique en ligne proposant plus de 50 articles, du pull à capuche à la batterie portable. Dans le choix des produits, la boutique en ligne tient compte des aspects écologiques et sociaux, et informe les visiteurs sur l'engagement de ses fournisseurs en matière de développement durable. Par exemple, Pandinavia, l'un de ses partenaires, veille au respect de conditions de travail équitables. Par ailleurs, tous les articles Pandinavia disponibles sur la boutique en ligne sont neutres en carbone depuis septembre 2019.

Placements financiers : l'université s'engage également en faveur du développement durable dans le domaine des placements financiers. C'est pourquoi elle a décidé en 2018 de ne plus investir que dans des produits financiers durables dans le cadre des mandats de gestion de fortune.

6.2 Gouvernance

Gestion durable : assumant pleinement sa responsabilité éthique, l'Université de Berne œuvre pour intégrer le développement durable de manière transversale dans tous les domaines universitaires et encourage une utilisation respectueuse des ressources écologiques, économiques et sociales. Elle a inscrit le développement durable dans sa Charte et sa « *Stratégie 2021* ». Elle a également adopté une *Charte du développement durable*, qui formule les principes que l'université entend respecter à long terme dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la gestion.

Pour être en mesure de s'améliorer en permanence en matière de développement durable, l'université se fixe des objectifs, prend des mesures et s'assure de leur mise en œuvre. Ce processus systématique d'assurance qualité s'appuie sur le monitoring réalisé chaque année par l'université. Sur la base des résultats du monitoring, l'Université de Berne définit des objectifs pour une période de quatre ans et élabore des mesures. Les objectifs de développement durable actuels sont consignés dans la « *Stratégie qualité 2018-21* » de l'université. Les mesures et les responsabilités sont définies dans les plans d'action de l'université et des facultés. Le contrôle de la qualité est effectué lors des entretiens stratégiques annuels avec les facultés et les centres.

Structure organisationnelle : dans la structure organisationnelle de l'Université de Berne, le développement durable est intégré au plus haut niveau au Vice-rectorat de la qualité. Depuis 2012, il existe un *Office de coordination pour le développement durable*, ainsi qu'une *Commission permanente pour le développement durable*, au sein de laquelle sont représentés toutes les facultés, la Direction de l'Université, le corps intermédiaire, les étudiant·e·s, la direction de l'administration et le *Centre interdisciplinaire pour le développement durable et l'environnement (CDE)*.

Participation : la participation est un instrument essentiel de l'organisation du développement durable. Aussi l'Université de Berne y attache-t-elle une grande importance. Elle promeut une culture participative engageant ses collaborateur·rice·s de tous niveaux comme les étudiant·e·s. Elle implique la communauté universitaire dans l'autoadministration et les processus de décision. Cela se reflète dans la structure de l'université : dans les commissions universitaires comme au Sénat, toutes les catégories sont représentées.